

**COMMUNE
DE
POLLIGNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 9 mars 2026

DELIBERATION N°2026/07

Date de convocation : 20 février 2026

Membres présents à la séance : Laetitia JOUSSE, Aurélie GUTTIEREZ, Marie-Agnès MUGNIER, Elisabeth JASSERAND, Delphine ORFEVRE, Philippe TISSOT, Benoit DUVAL, Laurent DELEEST.

Personnes excusées : Danielle TERTIAN

OBJET : AIDE SOCIALE

Le CCAS accompagne de façon régulière :

- Madame D. bénéficie d'une aide alimentaire depuis le 26/01/2023.
- Madame L. et sa fille bénéficient d'une aide alimentaire depuis le 09/12/2024
- Monsieur et Madame A bénéficient d'une aide alimentaire depuis le 18/03/2025
- Madame P. et ses enfants bénéficient d'une aide alimentaire depuis le 18/11/2025
- Madame CH. Bénéficie d'une aide alimentaire depuis le 06/01/2026

Leurs situations ayant peu évolué ou étant toujours fragiles depuis le dernier CCAS en date du 05/01/2026,

Le conseil administratif, après en avoir délibéré :

VALIDE la prolongation des bons alimentaires du 13/03/2026 au 13/06/2026 pour chacune de ces personnes.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 – chapitre 65134.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Philippe TISSOT
Président du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication et
de la transmission en préfecture le

